

Arrêté n° AA-2019-18 du 25 novembre 2019

**abrogeant l'arrêté n°AA-2018-32 du 1<sup>er</sup> septembre 2018 portant délégation de signature financière de Mme Catherine GARDIN**

## **Le Directeur de l'ISAE-ENSMA**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion financière et comptable ;

Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;

Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;

Vu l'arrêté n°AA-2018-32 du 1<sup>er</sup> septembre 2018 portant délégation de signature financière de Mme Catherine GARDIN ;

Vu le courrier en date du 22 novembre 2019 de Mme Catherine GARDIN mettant fin à sa fonction de Chef du Département d'enseignement Matériaux Structures et Ingénierie des systèmes Industriels (MSISI) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019 ;

## **ARRETE**

### **Article 1**

L'arrêté n°AA-2018-32 du 1<sup>er</sup> septembre 2018 portant délégation de signature financière de Mme Catherine GARDIN est abrogé à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

### **Article 2**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 25 novembre 2019, en deux exemplaires originaux.

Le Directeur,



Roland FORTUNIER

### **Destinataires :**

- Agence comptable (original)
- Service financier (copie)
- Rectorat (copie) - transmis à Mme la Rectrice, Chancelière des Universités, le **27 NOV. 2019**

